

Analyse des inventaires d'émissions de gaz à effet de serre et des cibles de réduction adoptées par la ville de Gatineau

Faute d'action concrète, les cibles de décarbonation ne seront pas atteintes... et loin de là

Préparé par : Claude Fortin et Mathieu Charron

ISO 14064-1



Action Climat Outaouais
mars 2025

Introduction

- Les changements climatiques sont réels, les médias d'information nous rapportent leurs effets délétères tous les jours
Attendre n'est pas une option
- Depuis 2019 Action Climat Outaouais fait une vigie des activités de la Ville de Gatineau concernant les changements climatiques et fait rapport au public
- Cette analyse a pour objectif de comparer les émissions de gaz à effet de serre aux cibles d'émissions adoptées par la Ville de Gatineau

On se concentre sur les émissions totales, on ne regarde pas les émissions par secteurs

Le besoin de réduire les émissions de gaz à effet de serre est reconnu à Gatineau

La Ville s'est dotée d'outils pour arriver à cette fin :

- 2010: mandat pour réaliser un inventaire d'émissions de GES, identifier une cible de réduction et mettre en place un plan d'action pour y parvenir
- 2015: le schéma d'aménagement fait référence à une cible de réduction de 18% pour la période entre 2009 à 2020
- 2021: dans le contexte de l'élaboration de son Plan climat, la Ville adopte une cible de réduction de 35% pour la période de 2015 à 2030
- La Ville de Gatineau dispose d'inventaires d'émissions pour les années 2009, 2015 et 2021

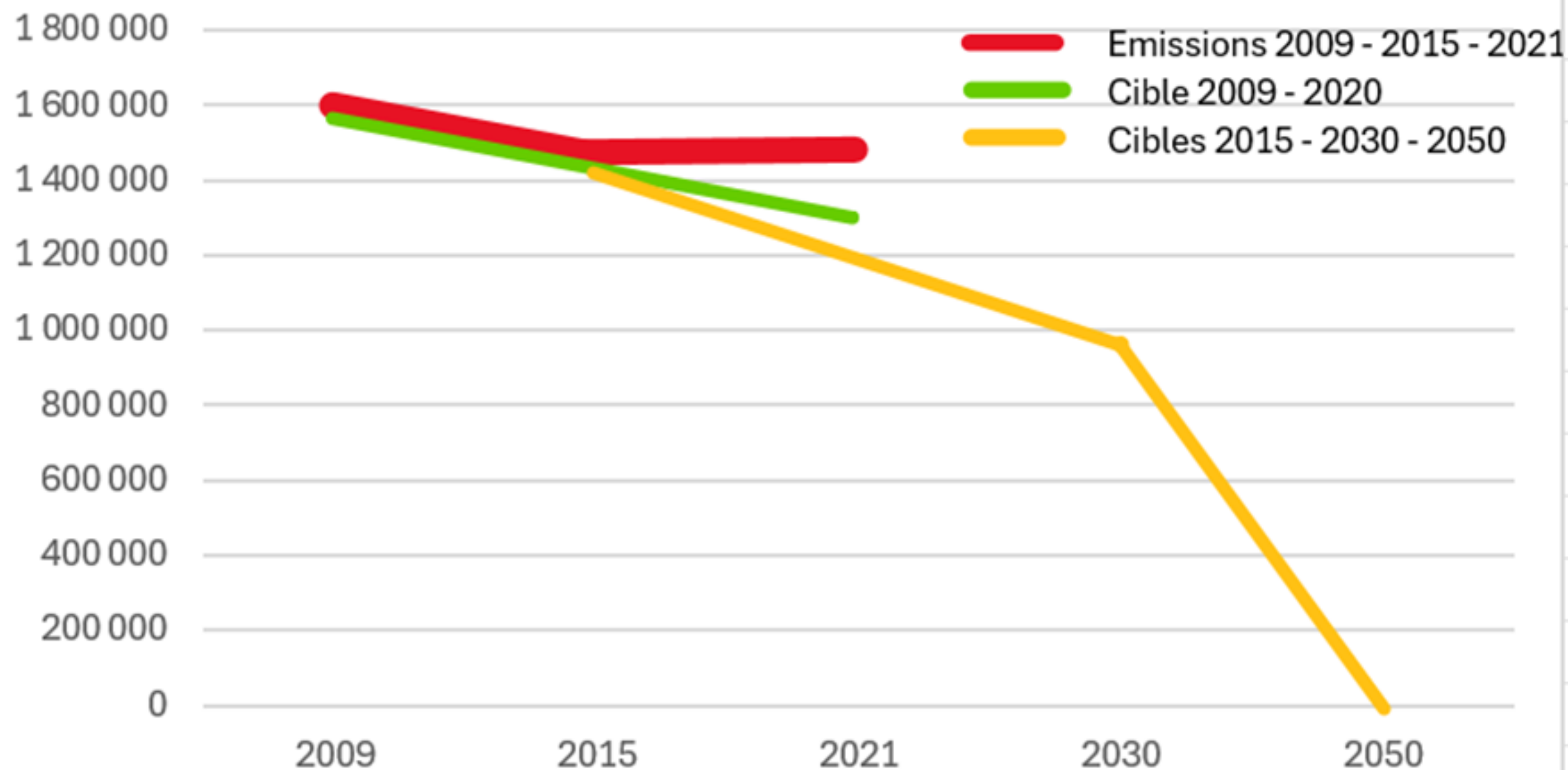
C'est quoi un inventaire d'émissions de GES?

- Préparer un inventaire est une entreprise complexe: données de sources variées, divers facteurs d'émission et de conversion appliqués aux activités responsables des émissions **sur le territoire de la Ville**
- Les inventaires couvrent deux périmètres très différents en termes d'information disponible, d'imputabilité et surtout d'importance relative :
 - **Inventaire collectif:** 96 % des émissions en 2021
 - Activités de la collectivité, citoyen.e.s, entreprises, commerces et autres institutions (transports, bâtiments, secteurs industriel, commercial et institutionnel, agriculture, etc.)
 - Entreprise complexe reposant sur des données pas toujours exactes souvent basées sur des estimations à partir de comparables
 - **Inventaire corporatif:** 4% des émissions en 2021
 - Activités corporatives de la Ville (flottes de véhicules, bâtiments, signalisation, gestion des matières résiduelles et des eaux usées, etc.)
 - Les données disponibles pour ces inventaires sont généralement exactes et bien documentées

Les données disponibles indiquent que :

- Pour la période 2009 – 2021 : il y a eu une réduction de l'ordre de 7 à 8 % des émissions entre 2009 et 2015 mais aucune réduction n'a été observée par la suite
 - La cible de réduction de 18% pour la période 2009 – 2021 n'a clairement pas été atteinte même en tenant compte de la pandémie qui a entraîné une réduction notable de l'activité économique et par conséquent des émissions de GES
- Pour la période 2015 - 2021 : les émissions totales de GES sur le territoire de Gatineau ont légèrement augmenté entre 2015 et 2021. Il est notable qu'en plus des effets de la pandémie, le nombre de jours de chauffage a diminué ce qui aurait dû entraîner une diminution des émissions de GES
 - Ces résultats suggèrent que les cibles de réduction pour la période 2015 à 2030 ne seront pas atteintes

Émissions et cibles de réduction



Perspectives 1/3

Qualité des inventaires

- Besoin de mettre en application les recommandations de la Chaire en éco-conseil
- Besoin de préciser comment les résultats seront mesurés
- Tenir compte des émissions fugitives liées à la distribution du gaz naturel et celles associées aux changements de l'affectation des terres
- Faire une analyse ciblée des émissions industrielles en particulier du secteur de la construction
- Reconnaître que les inventaires d'émissions de GES basés sur le territoire ne tiennent pas compte des émissions associées aux activités ayant lieu à l'extérieur du territoire (consommation de biens et services)

Perspectives 2/3

Informers et mobiliser la population

- Le périmètre collectif était responsable de 96% des émissions en 2021
 - le public a un rôle très important à jouer
- Nous réitérons que la Ville doit partager son information et qu'en tant que gouvernement de proximité elle mobilise les citoyen.e.s à prendre action
- La Ville doit rendre public les inventaires en les mettant en contexte
 - ACO a assumé cette fonction

Cibles de réduction

- adoptées sans considération pour le contexte local
 - l'activité économique locale et la croissance rapide de sa population
- ACO recommande des cibles sectorielles reposant sur des analyses spécifiques.
 - Déplacements domicile - travail
 - Décarbonation du secteur du bâtiment

Perspectives 3/3

Engagement des politiciens

- Nombreux engagements non suivis de prise d'action
- Les résolutions associées à la préparation d'inventaires ainsi que celles mandatant la préparation du Plan climat ont été réalisées
- Inadéquation entre le message et l'action

CM-2018-966 DÉCLARATION D'URGENCE CLIMATIQUE - 20 novembre 2018
QUE ce conseil :
• reconnaît que des transitions rapides et de grande envergure dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'énergie, du bâtiment, du transport et de l'urbanisme sont nécessaires à court terme afin de limiter à 1,5 degré Celsius le réchauffement planétaire tel que révélé par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat;